DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

L'Algérie à la traîne !

L'Algérie se retrouve «à la traîne» sur le plan du développement technologique, par rapport à ses voisins. C'est la conclusion tirée par des spécialistes lors d'un débat consacré au thème «l'Algérie face aux défis technologiques», hier, au centre de presse d'*El Moudjahid*. En effet, malgré toutes les avancées réalisées dans ce domaine, l'Algérie reste un gros consommateur de nouvelles technologies, sans pour autant en développer. Professionnels et spécialistes des TIC ont abordé l'état de la coopération dans le domaine des TIC et les choix portés en faveur du développement et leur portée sur l'évolution sociale et la politique de développement. Pour ces professionnels, le développement technologique du secteur des TIC par l'acquisition de moyens de technologie modernes, ne suffit plus. Il s'agirait d'encourager la diffusion de la connaissance et cela inclut «la démocratisation de l'accès à la connaissance virtuelle», notamment par le développement des réseaux. «La densité des réseaux mettra les Algériens en posture de mieux accepter ce développement.» La nécessité, aujourd'hui, aidant à émerger dans ce domaine, est de développer des services, des applications de logiciels, des plates-formes et surtout la diffusion de l'information, insistent ces spécialistes. Autrement dit axer sur le développement du contenu, et l'encourager. Cela créera «un engouement dans la production». Dans ce sens, les intervenants ont insisté sur l'importance de la coproduction et le cotransfert. Sur le plan de la monétique et des télécommunications, beaucoup de progrès restent à faire, souligne M. Zerrouk, représentant HTP technologie.Tout en insistant sur le fait que «la technologie s'arrache», il mettra l'accent sur l'impératif de la valorisation du produit algérien. «Il faut faire confiance aux compétences algériennes en encourageant le partenariat et la coproduction», estime-t-il. Toutefois, les participants à cette rencontre espèrent arriver à une utilisation intelligente des nouvelles technologies. Selon M. Seffadj, responsable du téléenseignement à l'UFC, seuls 10% d'utilisation informatique est professionnelle, et le micro est utilisé à 0,3% de ses capacités en Algérie. En d'autres termes, il sert uniquement aux travaux de saisie. «Il a remplacé la machine à écrire», dira M. Seffadj qui relèvera également la carence en matière de formation.

W. Z.

FILIÈRE DU LAIT EN ALGÉRIE

Les «petits» producteurs au bord de l'asphyxie

La plupart des investisseurs qui se sont lancés ces dernières années dans la production du lait de sachet, des yaourts et du fromage, rencontrent quotidiennement de nombreux problèmes, notamment l'indisponibilité de la matière première : la poudre de lait. Le premier Salon international du lait (Silait) et ses dérivés qui a ouvert ses portes, hier au Palais des foires et des expositions des Pins-Maritimes à Alger, présente une bonne opportunité pour ces jeunes producteurs de crier leur difficulté et leur désarroi, à un moment où les prix du lait en poudre ne cessent d'augmenter sur le marché mondial.

Lyès Menacer - Alger (Le Soir) - De nombreux participants au Silait d'Alger affirment être mal approvisionnés en poudre de lait dont le monopole est détenu par l'Office national interprofessionnel du lait (Onil). «Nous sommes loin de nos capacités réelles de production parce que l'Onil nous alimente par petites quantités en poudre.

La quantité de lait et des autres produits que nous fabriquons ne suffit même pas à couvrir nos frais et à développer notre entreprise», affirme le représentant d'une laiterie implantée à Tlemcen. La poudre de lait, utilisée à plus de 80% dans la production laitière par ces jeunes entreprises, est distribuée en quantités insuffisantes, si l'on se fie à leurs déclarations. Selon certains d'entre eux, l'Onil favoriserait certaines entreprises en leur fournissant de la poudre de lait en quantités qui dépassent de loin leurs besoins. Certains parlent même d'une fuite organisée de cette matière et sa redistribution dans le marché noir.

Spécialisé dans le lait pasteurisé, un producteur installé dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj affirme utiliser uniquement la poudre de lait pour la fabrication de ses produits. «Quand j'ai ouvert mon entreprise en 2004, je collectais du lait cru chez les éleveurs de la région qui n'ont pas tardé à me quitter au profit des grands groupes nationaux et internationaux, spécialisés dans la fabrication des yaourts et des fromages», affirme-t-il, en accusant les services agricoles de manque de soutien et de favoritisme envers des firmes étrangères.

Un fabricant de lait naturel cru, dont l'unité de production est située à Ghardaïa, préfère parler des problèmes auxquels font face les éleveurs de sa wilaya. «Quand j'ai ouvert mon unité en 2003, il y avait trois éleveurs seulement qui produisaient 120 litres/jour. En 2008, leur nombre a atteint les 55 pour une capacité de production de 10 000 litres/jour. Mais la plupart d'entre-eux sont déjà découragés et travaillent presque à perte à cause de la cherté des aliments de bétail», déclare le gérant de cette laiterie.

«Au lieu de subventionner la poudre de lait, l'Etat devrait penser à subventionner les éleveurs pour arriver à offrir aux consommateurs des produits à 100% fabriqués à partir du lait naturel cru», ajoutera-t-il, l'air convaincu par ce choix. L'accès au crédit bancaire pose aussi problème à d'autres producteurs de lait qui envisagent le renouvellement de leurs équipements ou à ceux qui désirent se lancer dans la fabrication d'autres produits. Il faut souligner que la majorité des exposants rencontrés au Silait sont réunis autour d'entreprises familiales et affirment ne pas pouvoir résister longtemps devant les grands groupes, si les responsables concernés au niveau de l'Etat ne se décident pas à prendre en charge leurs problèmes. «Nous avons besoin du soutien de l'Etat pour continuer à travailler et à sauvegarder les emplois créés. Sinon, nous risquons la fermeture et cela ne fera que favoriser les firmes étrangères exportatrices de devises vers leurs pays», alerte un producteur venu de la wilaya de Sétif. Le ministre de l'Agriculture était absent à l'ouverture de Salon qui a aussi regroupé des entreprises spécialisées dans la fabrication, la vente et l'installation du matériel agricole. C'est son secrétaire général qui a effectué le déplacement au salon pour écouter les doléances des exposants.

L. M.

EN RAISON DU PASSAGE SYSTÉMATIQUE DES ÉLÈVES DE 6e

Benbouzid augure d'une rentrée difficile pour le cycle moyen

Le coup d'envoi de l'examen de fin de cycle primaire s'est fait hier dans une ambiance particulière caractérisée par la participation de deux types de candidats que sont les élèves de 6e et de 5e année. Le ministre de l'Education nationale Boubekeur Benbouzid a d'ailleurs déclaré que la prochaine rentrée dans le cycle moyen risque d'être plutôt difficile vu la surcharge des classes qui résultera du passage systématique des élèves de la sixième année primaire. Ainsi, un million d'élèves du nouveau et de l'ancien système sont attendus dans le moyen.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Chose peu habituelle en cette saison, les candidats à l'examen de la sixième se sont rendus hier dans les centres d'examen de la capitale sous une fine pluie. Du côté de l'école primaire Haroune-Errachid à Sidi-M'hamed, des parents d'élèves ont choisi d'attendre leur progéniture à l'entrée de l'établissement à peine une heure après le début des épreuves.

Les mamans évoquaient ainsi entre elles les conditions de déroulements de l'examen de fin d'année tout en surveillant avec anxiété le portail de l'école. «Je ne suis pas très rassurée que ma fille passe la sixième après six années au primaire. Toutefois, j'ai tout fait pour qu'elle n'apprenne pas qu'elle passera au cycle moyen quels que soient les résultats obtenus mais bien sûr en vain.

C'est vrai que c'est une bonne élève mais j'estime qu'elle n'a pas assez préparé son examen», confie la mère d'une candidate tout en précisant que d'après les premiers échos, les sujets sont abordables. Une autre parente d'élève ne cachera pas sa déception et dira qu'elle a eu des mots avec son jeune garçon juste avant le début des épreuves parce qu'il avait refusé de réviser sérieusement et se vantait de pouvoir quand même passer au CEM.

«Nos enfants, ceux qui ont fait six années au primaire, vont forcément se retrouver avec des collégiens beaucoup plus jeunes au cycle moyen. Ils se sentiront certainement mal à l'aise en dépit du fait que les enseignants assurent le contraire» nous dit cette maman. Les autres parents d'élèves présents s'empresseront d'acquiescer et de rejoindre son avis. Ils feront aussi allusion au fait que les classes de l'établissement d'enseignement moyen du quartier risque de connaître une surcharge. Pour sa part, le ministre de l'Education nationale en visite hier dans des centres d'examen des wilayas d'Alger, Boumerdès et Tipasa a jugé les sujets assez difficiles tout en notant que les élèves sont capables de les résoudre quand même. Boubekeur Benbouzid a, à cet effet, déclaré que le niveau est jugé en hausse ce qui, dira-t-il, est un résultat direct de la réforme engagée dans le secteur.

Pour ce qui est de la prise en charge du nombre important des élèves attendus pour la prochaine rentrée, le premier responsable du secteur a précisé que le problème sera résorbé dans deux années. Ceci alors que 420 nouveaux établissements seront réceptionnés à travers le territoire national. Pour rappel, les candidats à l'examen de la sixième ont planché hier dans la matinée pour les épreuves d'arabe et de mathématiques et pour le français dans l'après-midi. Ceci alors qu'une session de rattrapage est prévue pour le 24 juin prochain pour les élèves qui n'auront pas été admis.

F.-Z. B.

EXPERTISE CRIMINALISTIQUE

La DGSN se dotera d'un fichier national de profils génétiques

La Sûreté nationale s'aligne sur les standards internationaux en matière de recherche, d'investigation et d'expertise criminalistique. Pour preuve, l'identification des kamikazes à l'origine des attentats des 11 avril et 11 décembre 2007 a été possible grâce aux restes humains prélevés sur les lieux de ces attentats.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - C'est dans cette perspective qu'il a été décidé la mise en place d'un fichier national de profils génétiques. La mise en place de ce fichier sera accompagnée par le suivi des évolutions technologiques en matière d'équipements scientifiques, d'application criminalistique et de formation spécialisée continue qui permet de répondre aux objectifs escomptés par la Sûreté nationale.

Il s'agit essentiellement du renforcement des capacités d'expertise, l'identification avec efficacité et rapidité des auteurs de crimes et délits, des victimes de catastrophes majeures et la consolidation de la coopération scientifique au plan international, en matière d'enquête et d'entraide judiciaire. Hier à l'Institut national de la police criminelle (INPC) de Saoula, les responsables de la police scientifique de la Sûreté nationale ont mis en évidence le rôle important que joue le facteur scientifique pour la conclusion des enquêtes scientifiques.

Cet état de fait a été mis en évidence à l'occasion de la 1re journée des utilisateurs des sciences criminalistiques dans le domaine des nouvelles techniques d'identification génétique et toxicologie médico-légale qui s'est tenue à l'INPC. Selon le commissaire divisionnaire Ali Ferragh, sous-directeur de la police scientifique et technique au niveau de la DGSN, «cette journée scientifique intervient dans le cadre de la démarche de partenariat scientifique permanent avec des firmes spécialisées et qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique initiée par le directeur général de la Sûreté nationale en matière de développement et de modernisation de la Sûreté nationale».

Selon ce même responsable, «dans le souci de contribuer efficacement au processus global de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la direction de la police judiciaire accorde une importance majeure à la valorisation de la ressource humaine et à l'acquisition des nouvelles technologies en matière criminalistique, d'appui à l'administration de la preuve pénale, notamment celles d'identification génétique et toxicologique légale.» «Aujourd'hui, de plus en plus de pays ont recours aux technologies d'analyse et d'expertise criminalistiques, qui offrent de nombreux avantages tels que l'augmentation du taux d'élucidation des affaires, l'accroissement de la confiance du public dans les expertises criminalistiques et la prévention de la criminalité», a souligné Ali Ferragh.

Ceci étant, les experts de la criminalité considèrent à juste titre que «les empreintes génétiques sont d'un apport important à la justice, mais ne peuvent remplacer l'enquête policière. En Algérie, le fichier automatisé d'empreintes génétiques (Codis) et l'analyse de l'ADN mitochondrial sont les principaux projets à réaliser par la Sûreté nationale.

Cette banque de données sera alimentée dans le futur par les profils de la population carcérale et hormis la banque d'empreintes génétiques, le laboratoire de la police scientifique a pour projet l'élaboration de différentes bases de données allant de la composition chimique des fibres textiles à la différenciation des poils d'animaux à la diversité végétale».

A. B.

GESTION DES DÉCHETS

Alger va adopter un système de tri sélectif

La politique de gestion des déchets ménagers et industriels était au centre d'une conférence animée hier à la wilaya d'Alger par l'inspecteur général de l'Agence Bruxelles Propreté (ABP), André Jacques, venu exposer l'expérience de la Belgique en matière de gestion et de tri sélectif des déchets.

Rosa Mansouri - Alger (Le Soir) - Le partenariat entre Alger et Bruxelles sur cette question date de 2003, lorsque cette agence a apporté son expertise au profit de Net Com pour la mise en place d'un dispositif opérationnel de ramassage et de gestion des déchets. Un nouveau schéma de collecte a été, dès lors, adopté mais qui est difficile à évaluer même si des efforts ont été consentis. Alger, malgré le travail permanent et d'arrache-pied des sociétés de nettoyage et des collectivités locales, demeure une décharge à ciel ouvert. Il est important de le dire aujourd'hui, les citoyens ne jouent pas le jeu et ne respectent ni les horaires ni les points de ramassage. Et de fait, des niches à ordures débordent tout le temps, donnant une image désolante de la capitale.

Pour éradiquer cette situation et sensibiliser les citoyens à la protection de leur environnement immédiat, la wilaya d'Alger est en train d'élaborer un schéma directeur de collecte des déchets, dont l'étude a commencé il y a une année. Le directeur de wilaya chargé de l'environnement, M. Tebbani, a expliqué hier que ce schéma, dont la première phase a été adoptée et qui porte sur le diagnostic de la situation, vise à mieux gérer la collecte des déchets et par la même occasion les centres de stockage. Faut-il le préciser, l'Algérie s'apprête, dans le cadre de sa politique environnementale, d'adopter les mêmes procédés qui sont en usage dans tous les pays, particulièrement le tri sélectif des déchets. C'est d'ailleurs sur cette question qu'a porté la communication de André Jacques, qui a expliqué les étapes indispensables pour gérer les déchets, en allant de la collecte, jusqu'à l'incération et la transformation des déchets. Mais le conférencier est conscient de toute la difficulté de la wilaya d'Alger à mettre en place un système de tri de déchets, dès lors que cela suppose un changement de comportements et de culture. «Le tri sélectif doit intervenir progressivement, ce n'est pas possible de généraliser le système en une seule phase», préconise-t-il.

M. Tebbani, qui toutefois est resté sur la défensive et croit que la capitale a retrouvé aujourd'hui sa propreté, souhaite bénéficier de l'expérience de l'ABP en matière de gestion financière des déchets et comment peut se matérialiser l'intervention des sociétés de collecte des ordures et quelle est la place du privé et du public dans cette gestion. Il ne va pas sans s'interroger sur la participation du citoyen dans cette gestion, notamment s'il y a une taxe à payer pour appuyer la politique des collectivités territoriales.

R. M.